

## **FCP PHITRUST ACTIVE INVESTORS EUROPE**

### **RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**2022**

Le Fonds Commun de Placement PhiTrust Active Investors Europe (PAI EUROPE) se définit comme un fonds d'engagement actionnarial. Il est investi en actions de sociétés européennes dont les titres sont libellés en Euro. A l'origine indiciel et "benchmarké" à l'indice DJ EUROSTOXX50 dividendes réinvestis avec une gestion quantitative, le FCP a procédé, dans le courant de l'année 2016, à une opération de mutation de sa méthodologie au sein d'un univers d'investissement plus large afin de mettre en place une gestion favorisant la sélection d'entreprises axant leur stratégie sur la recherche d'un impact positif en matière environnementale et sociale et ayant une bonne gouvernance (approche ESG).

Le FCP a depuis l'objectif de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX dividendes réinvestis, par l'application d'une sélection extra-financière visant à investir dans les sociétés ayant, selon Phitrust, un potentiel d'appréciation à long-terme compte tenu de leur stratégie dans les domaines environnementaux et sociaux ainsi que de l'évolution de leur gouvernance.

Cet objectif se traduit également par une démarche d'engagement actionnarial, consistant à demander aux dirigeants des entreprises ciblées des améliorations en matière ESG afin d'améliorer leur gouvernance et leurs impacts sociétaux. Les initiatives d'engagement actionnarial sur les sujets stratégiques ESG conduites par Phitrust (dialogues, questions écrites et résolutions en assemblée générale) sont au cœur de la thématique du fonds. Ainsi en 2022, la société de gestion a continué de questionner certaines sociétés émettrices, en particulier sur un certain nombre de sujets de gouvernance et relatifs au changement climatique.

Dans le cadre du Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR), le FCP est répertorié sous l'article 8.

## I. PERFORMANCES DU FCP

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative de la part C est de **90,7€** et baisse de **14,28%**, contre **12,31%** pour l'indice Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis.

L'actif net du fonds s'établit à **2 586 982,32€** au 30 décembre 2022 contre à **3 018 402,61 €** au 31 décembre 2021.

. FIGURE 1 : PERFORMANCES DU FCP SUR L'ANNEE 2022

	2022	2021	Perf. ann. 3 ans	Perf. ann. 5 ans
FCP Part C	-14,28%	+9,04%	-1,57%	+1,10%
Indice *	-12,31%	+22,67%	+2,22%	+3,49%

\* l'indice est le Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis

. FIGURE 2 : PERFORMANCES MENSUELLES DU FCP PENDANT L'ANNEE 2022

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
FCP Part C	-4,48%	-4,58%	-1,48%	2,90%	-0,05%	-6,78%	2,55%	-2,58%	-7,90%	3,96%	6,39%	-2,16%
Indice *	-4,66%	-3,54%	-2,05%	-0,64%	0,92%	-7,79%	4,92%	-3,00%	-8,18%	7,77%	8,68%	-3,81%

\* l'indice est le Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis

. FIGURE 3 : PARAMETRES DE RISQUE DU FCP SUR L'ANNEE 2022

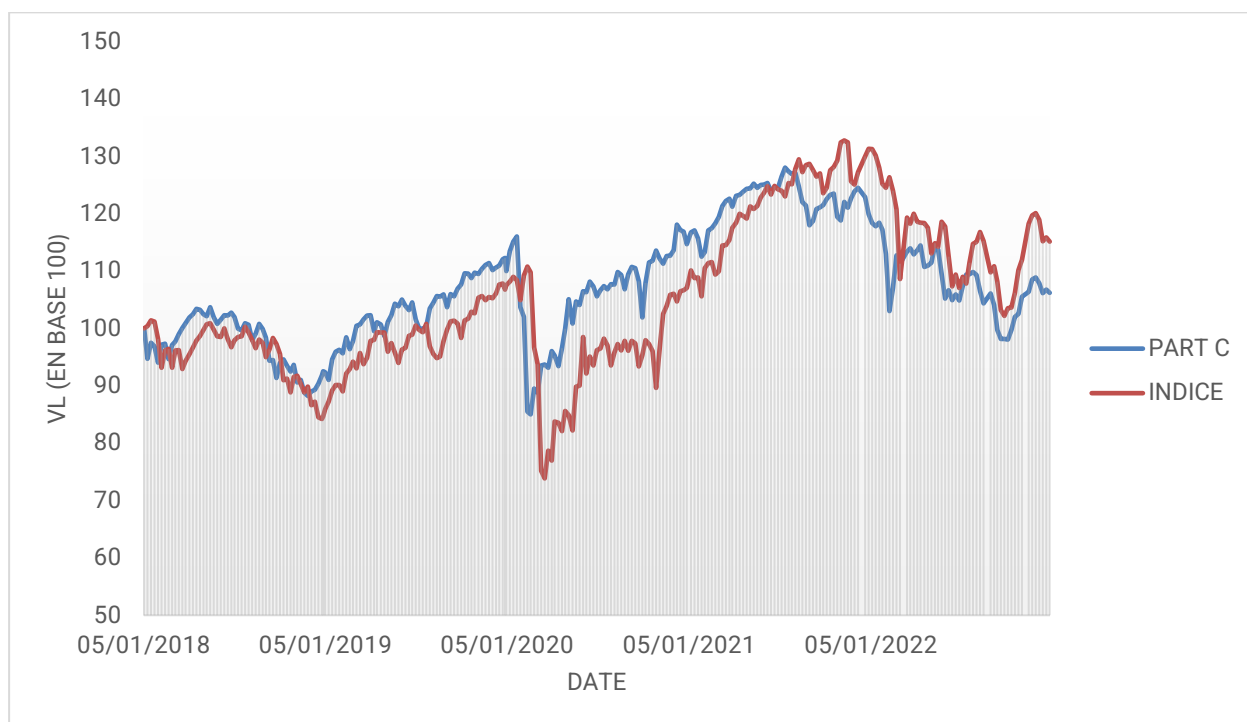
	Vol ann. 1 an	Vol ann. 3 ans	Vol ann. 5 ans
FCP Part C	19,13%	20,35%	17,61%
Indice *	21,42%	25,26%	21,36%

\* l'indice est le Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis

	Tr. Error ann. 1 an	Tr. Error ann. 3 ans	Tr. Error ann. 5 ans
FCP Part C	6,26%	8,81%	7,20%
Indice *	-	-	-

\* l'indice est le Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis

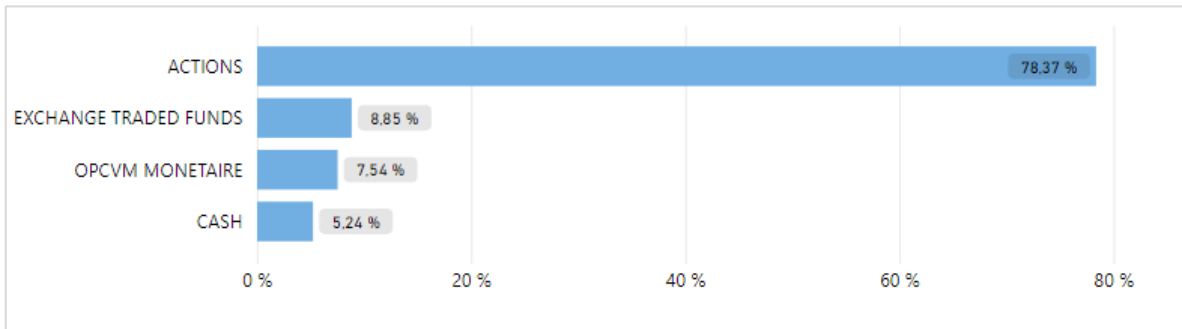
**. FIGURE 4 : EVOLUTION DU FCP PAR RAPPORT A SON INDICE (EN BASE 100) SUR LES 5 DERNIERES ANNEES**



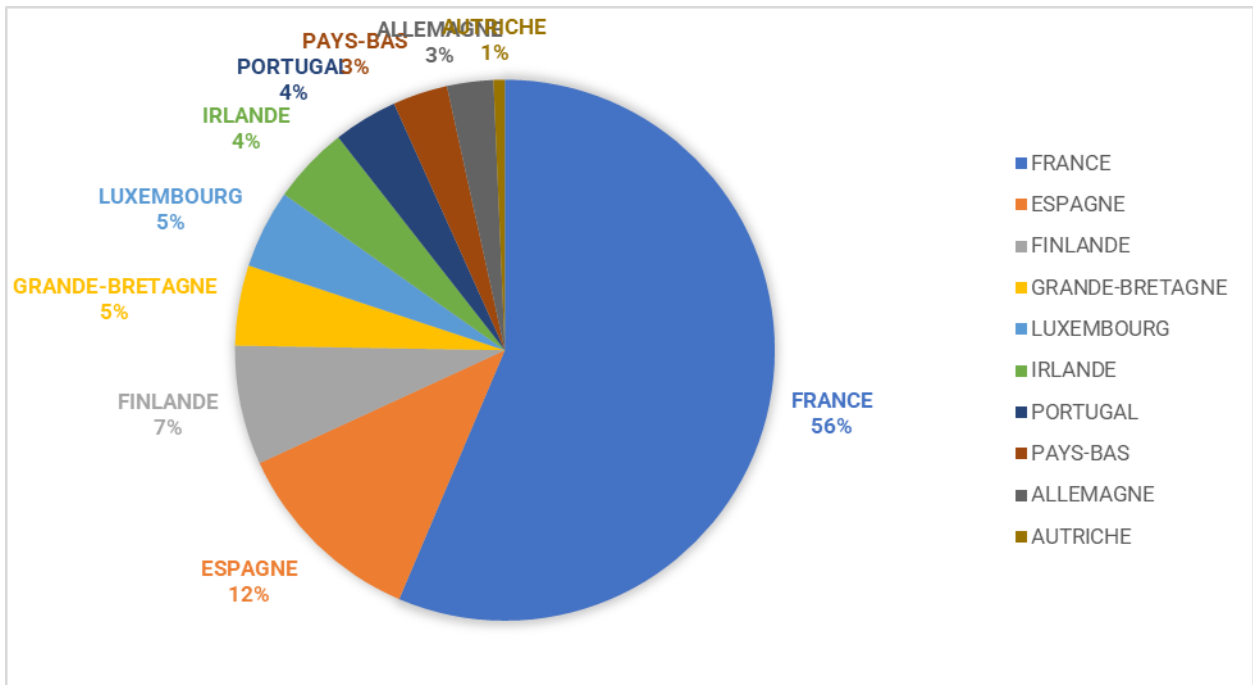
\* l'indice est le Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis

**II. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE EN 2022**

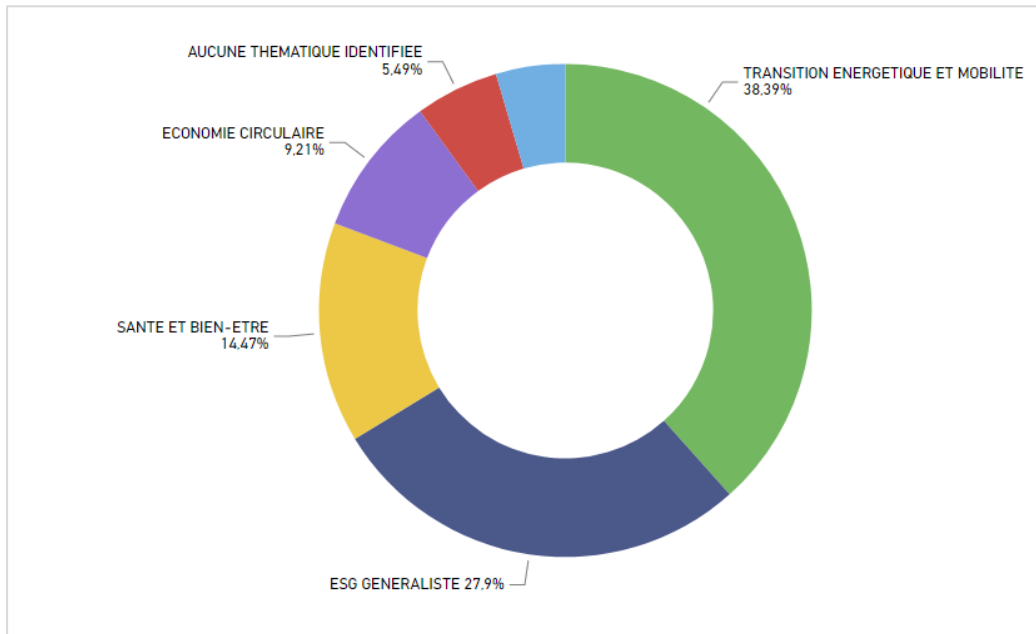
**. FIGURE 5 : REPARTITION PAR NATURE D'ACTIF EN POURCENTAGE DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022**



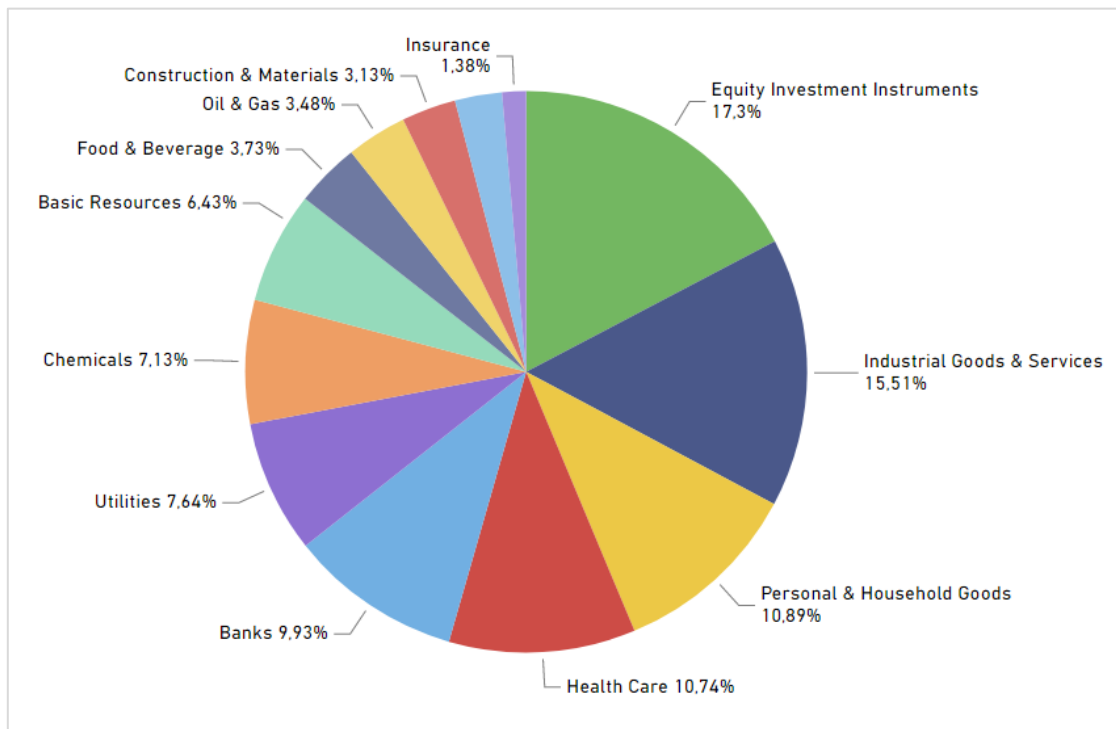
**. FIGURE 6 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE EN POURCENTAGE DE L'ACTIF INVESTI AU 30/12/2022**



**. FIGURE 7 : REPARTITION PAR THEMATIQUE ESG DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022**



**. FIGURE 8 : REPARTITION SECTORIELLE DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022**



\* le secteur Equity Investments Instruments correspond aux deux ETF thématiques évoqués ci-dessus

**. FIGURE 9 : PRINCIPAUX MOUVEMENTS\* DU PORTEFEUILLE SUR L'ANNEE 2022**

Date	Titre	Achat / Vente	Nbr de titres	Prix	Montant brut
25/10/2022	Ofi Invest ISR Monétaire I	Achat	192	1 012,890 €	194 474,880 €
20/01/2022	BNPP EASY LOWCARB	Vente	749	224,950 €	168 487,550 €
20/01/2022	BNP PARIBAS	Achat	2 574	64,110 €	165 019,140 €
20/01/2022	S.E.B.	Vente	743	132,000 €	98 076,000 €
20/01/2022	L'OREAL	Vente	216	380,800 €	82 252,800 €
08/03/2022	GTT	Achat	855	95,200 €	81 396,000 €
08/03/2022	BNP_PARIBAS	Vente	1 664	46,76500 €	77 816,960 €
04/03/2022	BONDUELLE	Vente	4 437	16,36280 €	72 601,740 €
20/01/2022	BONDUELLE	Achat	3 248	22,100 €	71 780,800 €
20/01/2022	SAINT GOBAIN	Achat	1 014	65,510 €	66 427,140 €
18/10/2022	SANOFI	Vente	792	81,710 €	64 714,320 €
20/01/2022	FRESENIUS SE+CO.KGAA O.N.	Achat	1 735	36,970 €	64 142,950 €
24/01/2022	ACCELL GROUP NV	Vente	1 089	57,800 €	62 944,200 €

\* MOUVEMENT SUPERIEUR A 60 K€

### III. LES MARCHES FINANCIERS ET LA PERFORMANCE DU FCP EN 2022

L'année 2022 a été une année de transition. Poussés par l'inflation, les banquiers centraux ont sonné le glas d'une longue période monétaire accommodante, en augmentant leurs taux directeurs. Cette hausse des rendements obligataires a eu un impact sur les marchés actions, en provoquant une baisse des cours des titres, en particulier pour les valeurs de « croissance\* ». A l'inverse, le style « value\* » a profité de ce mouvement, notamment les valeurs énergétiques, qui ont réalisé d'excellentes performances sur l'année. Ces dernières ont été favorisées par le contexte de la guerre en Ukraine, qui a fait grimper les prix de l'énergie.

Globalement, ce mouvement de marché n'a pas été profitable aux investisseurs ESG, qui sont généralement surpondérés sur le style « croissance » et sous-pondérés sur le style « value ». Comparé à d'autres fonds « ESG », le FCP s'est montré plutôt résilient, en particulier pendant le 1<sup>er</sup> semestre. Une allocation avec une proportion importante de liquidités et la sous-pondération des valeurs « de croissance », explique cette bonne résistance dans un marché baissier. Du point de vue de la sélection des valeurs, l'excellente performance du groupe bancaire espagnol Caixabank, dont le cours de bourse a progressé de presque 50%, a contribué à cette bonne résistance du portefeuille.

*\*Remarque : de manière schématique, le style « croissance » inclut au sens large les sociétés fortement valorisées par rapport à leur valeur fondamentale ; a contrario, le style « value » recouvre le segment de marché dans lequel les sociétés sont relativement peu valorisées.*

L'OPA de KKR sur le fabricant de vélos néerlandais Accell Group a également joué un rôle. Pour rappel, le fonds de private equity américain a dévoilé son intention de prendre le contrôle de la société le 23 janvier 2022, en proposant une prime de 26% par rapport au dernier cours.

Certains titres du portefeuille ont néanmoins été très impactés par les turbulences boursières de l'année 2022. La société Lenzing par exemple, spécialisée dans la fabrication de fibres textiles renouvelables, a subi de plein fouet la hausse du prix de l'énergie. Après plusieurs années exceptionnelles, Soitec a été sanctionné par les investisseurs, dans un contexte de ralentissement du marché électronique et de crise de gouvernance (voir le paragraphe sur l'engagement).

#### **IV. ANNEXE :**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

***Note à destination des porteurs*** : L'actif net du FCP a été temporairement sous-exposé aux titres éligibles au PEA au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Au 30/12/2022, sa valeur était de 73,84%. Après analyse par l'équipe de gestion, il apparaît que ce dépassement n'a pas généré de pertes en termes de valorisation pour le FCP. L'intérêt des porteurs a donc été préservé pendant la période.

#### **V. PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES.**

La société Exoé est le RTO, chargée de passer les ordres auprès des brokers sélectionnés. La sélection de courtiers est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

- Critères quantitatifs : tarification en point de base, progressivité de la tarification en fonction des volumes, volume minimal d'opération, frais divers et tout élément complémentaire jugé utile à la prise de décision.
- Critères qualitatifs : un point d'évaluation des courtiers est effectué au moins une fois par an. En 2022, les ordres ont été rigoureusement passés par le RTO et exécutés par les brokers avec lesquels nous avons des accords de négociation (Kepler Cheuvreux, Cantor Fitzgerald).

#### **VI. POLITIQUE DE REMUNERATION**

Les informations relatives au montant total des rémunérations dues, exigées par la réglementation sur les gestionnaires de fonds, sont communiquées dans le rapport annuel de la Société de Gestion. Ces informations seront mises à disposition de tout investisseur sur simple demande auprès de la Société de Gestion

#### **VII. ENGAGEMENT ET ANALYSE ESG DES SOCIETES**

Pour Phitrust et les actionnaires du FCP Phitrust Active Investors Europe, la saison 2021/2022 a été marquée par une reprise de l'économie et un retour au travail en présentiel important.

Phitrust a envoyé une lettre aux dirigeants de certaines sociétés du portefeuille (Air Liquide, Axa, BNP Paribas, Danone, Dassault-Systèmes, Hermès, Legrand, L'Oréal, Saint-Gobain, Sanofi et Schneider Electric) pour les interpeller sur différents sujets environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à leur société, en amont des assemblées générales 2022. Phitrust a notamment insisté sur l'importance de la gouvernance stratégique comme outil clé de la transformation des modèles d'affaires des sociétés dans un contexte de crise climatique et d'enjeux sociaux.

Phitrust a également mené plusieurs actions d'engagement concrètes et publiques avec les sociétés du portefeuille :

▪ **DANONE** : Dans la continuité de notre engagement pour une gouvernance équilibrée chez Danone, Phitrust aux côtés de Mirova Ircantec, CAVP (Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens), OFI AM et l'ERAFP, a fait inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2022 un **projet de résolution** portant sur une modification statutaire concernant le rôle du Président d'Honneur, en inscrivant dans les statuts les conditions de sa présence au Conseil.

Le Règlement intérieur du Conseil prévoyait que le Président d'Honneur, non élu par les actionnaires, puisse assister à tous les conseils d'administration. Ceci posait une question de gouvernance du Conseil Phitrust a proposé d'inscrire dans les statuts la possibilité au Conseil de nommer un Président d'Honneur (non prévu dans les statuts actuels), et à son Président, de l'inviter si cela lui paraît opportun. Cette proposition d'aménagement permettrait de formaliser l'existence et le rôle du Président d'Honneur dans les statuts.

**Notre résolution a obtenu 59,33% de votes en faveur.** Bien que n'ayant pas atteint la majorité qualifiée de 66%, ce score reste une réussite. La société a entendu partiellement la volonté des actionnaires de mettre au clair le rôle de Président d'Honneur et a modifié le Règlement Intérieur du Conseil d'administration pour y inclure des évolutions allant dans le sens demandé par la résolution notamment concernant la confidentialité des débats du conseil Phitrust poursuivra son dialogue avec le groupe et restera vigilant quant à l'équilibre de sa gouvernance.

▪ **SOITEC** : Le groupe Soitec a été secoué par une crise de gouvernance en 2022. Début janvier, Soitec a annoncé le départ de son directeur général, Paul Boudre qui sera remplacé par Pierre Barnabé, un ancien d'Atos. Une annonce très mal accueillie par le comité exécutif, qui déplore dans une lettre fuitée à la presse "la prise de contrôle de Soitec par le président du conseil d'administration depuis 3 ans" ainsi que "la nomination incompréhensible d'un nouveau directeur général". De leur côté, le Conseil d'Administration explique que Paul Boudre arrive à la fin de son troisième mandat en 2022 et que celui-ci n'aurait pas pu être renouvelé due à la limite d'âge de 65 ans du dirigeant prévue par la loi.

Bien que des changements dans la gouvernance aient été annoncés et votés à l'Assemblée Générale du 26 juillet 2022, Phitrust s'étonne qu'après les difficultés de gouvernance et les manquements sur le plan déontologique que la société a connues en 2022, il n'ait pas été proposé aux actionnaires à l'Assemblée Générale 2022 un renouvellement plus important du Conseil d'Administration et de ses comités, notamment du comité des nominations. Cela fera l'objet d'un engagement en 2023.

Au cours de l'année 2022, une nouvelle société de la thématique Transition énergétique a été intégrée au portefeuille :

▪ **ASSYSTEM** : ASSYSTEM est une société française de services d'ingénierie des infrastructures pour le secteur nucléaire. La lutte contre le dérèglement climatique et la nécessité d'émettre moins de gaz à effet de serre nécessitent le développement rapide de la production d'électricité décarbonée, en particulier d'origine nucléaire, pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. ASSYSTEM participe à la



conception et à la mise en œuvre de moyens de production d'électricité d'origine nucléaire, hydraulique, éolienne, solaire et d'hydrogène vert, et de systèmes de transport et de transmission de l'électricité, d'infrastructures de transport et de lieux de vie efficaces énergétiquement et utilisant l'électricité ou l'hydrogène comme source d'énergie. Ainsi, ASSYSTEM contribue positivement à l'atténuation du changement climatique.

Denis Branche

Julien Lefebvre